COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2015 19 H 30

Présents : Mesdames et Messieurs DENIAUD Jean-Pierre, Maire - BAULAN Norbert, Adjoint - NERRIERE Didier, Adjoint - DAGUISE Patricia, Adjointe - DAUMAS Roland, Adjoint - QUINTARD France, Adjointe - BAUDRY Philippe - BREMAUD Emeline - CHAPLEAU Dominique - COUTANT Christelle - GIRARDEAU Nadège - GOIMET Eric - PAYOCK MONTHE Jacinthe - POUPELIN Evelyne - RIVIERE Martine - SENEPART Romain.

Procurations : M. BAUDIN Laurent à Mme RIVIERE Martine
M. RIMBAUD David à Mme PAYOCK MONTHE Jacinthe
Mme ORVEAU Isabelle à M. DENIAUD Jean-Pierre, Maire

M. BAUDRY Philippe a été élu secrétaire de séance.

05-2015 : Réalisation d'un emprunt de 400 000 € pour financer les travaux de construction de la Maison de Santé

Dans le but de financer les travaux de construction de la Maison de Santé, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter un prêt bancaire. Après l'étude des propositions de plusieurs organismes financiers, le Conseil Municipal, à l'unanimité (hormis M. BAUDRY Philippe, cadre bancaire, qui s'est retiré de la salle au moment du vote) :

1. décide de souscrire un emprunt auprès La Banque Postale aux conditions suivantes :

- Montant : 400 000 €
- Durée : 20 ans
- Taux fixe : 2,08 % - amortissement : échéances constantes
- Echéances : trimestrielles

2. prend l'engagement au nom de la commune d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires pour assurer le paiement des échéances ;

3. prend l'engagement pendant toute la durée du prêt de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement desdites échéances ;

4. confère en tant que de besoin, toutes les délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont inscrites.

Le Maire,
Jean-Pierre DENIAUD